

DÉLIBÉRATION

Conseil académique

Séance du 3 décembre 2024

Délibération
n°182 -2024
Point 2

Point 2 de l'ordre du jour

Election du Vice-Président étudiant du Conseil académique

EXPOSE DES MOTIFS :

A la suite de la démission de Monsieur Jehan Gounelle le 5 septembre 2024, il convient de désigner un nouveau Vice-président étudiant du Conseil académique, chargé des questions de vie étudiante en lien avec les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

Ce dernier est élu à la majorité des membres présents et représentés.

Un appel à candidature a été lancé auprès des représentants étudiants titulaires du Conseil Académique. Monsieur Jérémy DARENNE s'est porté candidat.

Délibération :

Le conseil académique de l'Université de Strasbourg élit le Vice-Président étudiant du conseil académique : Monsieur Jérémy DARENNE.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	80
Nombre de votants	52
Nombre de voix pour	46
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	6
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil académique et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT